

ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE

81, avenue du Maréchal Joffre
92000, Nanterre

A l'Assemblée générale de l'association ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de l'association et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent,

prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 juin 2024

A stylized signature in black ink, appearing to be 'Y.P.', is written over a light blue circular logo containing the letters 'AV'.

Le Commissaire aux Comptes :
Yves PASCAULT
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
AVENTY Audit

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	18 668	18 668		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	288 805	69 799	219 006	219 006
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	17 278	17 278		342
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	56 964		56 964	
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 156		1 156	1 156
Total I	382 871	105 745	277 126	220 505
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	2 640		2 640	
Divers				
Valeurs mobilières de placement	26 455		26 455	26 455
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	618 804		618 804	667 728
Charges constatées d'avance	15 388		15 388	1 408
Total II	663 287		663 287	695 592
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 046 158	105 745	940 413	916 096

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	295 651	300 398
Excédent ou déficit de l'exercice	47 168	-4 747
Situation nette (sous-total)	342 819	295 651
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	342 819	295 651
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	181 220	181 220
Fonds dédiés	381 110	409 665
Total II	562 330	590 885
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 869	16 604
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	12 395	12 766
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		190
Produits constatés d'avance		
Total IV	35 263	29 560
Ecarts de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	940 413	916 096

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Compte de résultat

	31/12/23	31/12/22	Abs.(M)	Abs.(%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	73 904	75 114	-1 210	-1,61
Ventes de biens et de services				
Ventes de biens				
Ventes de prestations services				
Produits de tiers financeurs	563 656	557 448	6 208	1,11
Concours publics et subventions d'exploitation				
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consom				
Ressources liées à la générosité du public	556 156	557 448	-1 292	-0,23
Contributions financières	7 500		7 500	
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de ch				
Utilisation des fonds dédiés	590 885	580 640	10 245	1,76
Autres produits	18 453	15 292	3 161	20,67
Total I	1 246 897	1 228 493	18 404	1,50
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes	147 559	151 176	-3 617	-2,39
Aides financières	258 135	269 834	-11 699	-4,34
Impôts, taxes et versements assimilés	2 920	2 801	119	4,25
Salaires et traitements	87 531	90 800	-3 270	-3,60
Charges sociales	32 395	34 229	-1 835	-5,36
Dotations aux amortissements et aux dépréciati	342	538	-196	-36,39
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	562 330	590 885	-28 555	-4,83
Autres charges	114 281	96 404	17 877	18,54
Total II	1 205 492	1 236 668	-31 176	-2,52
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	41 405	-8 175	49 580	-606,50
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés	6 728	3 419	3 309	96,80
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de				
Différences positives de change	7	104	-97	-93,56
Produits nets / cessions de valeurs mob. de pla				
Total III	6 735	3 523	3 212	91,17
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amort., aux dépréciations et provi				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change	96	196	-100	-50,98
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de pla				
Total IV	96	196	-100	-50,98
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	6 638	3 327	3 312	99,55
3. RESULTAT COURANT avant imp	48 043	-4 848	52 891	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		621	-621	-100,00
Reprises provisions, dép., et transferts de charg				
Total V		621	-621	-100,00

Compte de résultat

	31/12/23	31/12/22	Abs.(M)	Abs.(%)
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		73	-73	-100,00
Dot. amortissements, aux dépréciations et provi				
Total VI		73	-73	-100,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-		548	-548	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	875	447	428	95,75
Total des produits (I + III + V)	1 253 632	1 232 637	20 995	1,70
Total des charges ((II + IV + VI + VII	1 206 464	1 237 384	-30 921	-2,50
EXCEDENT OU DEFICIT	47 168	-4 747	51 916	NS
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES E				
Bénévolat	1 377	1 377		
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	1 377	1 377		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite	1 377	1 377		
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL	1 377	1 377		

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

■ Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Durant l'exercice 2023, trois missions humanitaires ont été réalisées :

- Une mission Inde en février
- Une mission Spiti/Rewalsar en juillet
- Une mission Népal en avril (mission terrain)
- Une mission Népal en octobre (mission terrain)
-

La Course des Héros et la fête de Noël ont eu lieu cette année contrairement à l'année précédente.

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ASSISTANCE MEDICALE TOIT DU MONDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 940 413 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 47 168 €. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Assistance Médicale Toit du Monde (AMTM) fondée en 1992 (J.O. du 25 mars 1992) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) ayant pour finalité de fournir une assistance humanitaire par la mise en oeuvre, dans la durée, de trois axes d'actions convergents : médical, aide au développement et parrainages. Elle exerce aussi une activité pharmaceutique en tant que distributeur en gros de médicaments à vocation humanitaire et d'une manière générale, met en oeuvre toute action destinée à améliorer les conditions de vie de ses bénéficiaires. Sa durée est illimitée.

Trois axes d'actions au profit des populations défavorisées du Népal et en Inde :

Médical : depuis sa création en 1992, l'association déploie, lors de ces quatre missions annuelles, une compétence médicale grâce à des médecins, pharmaciens et infirmiers. Chaque année, au Népal ou en Inde, ils apportent soins et thérapeutiques aux populations défavorisées. Des partenaires locaux ont été noués pour assurer un suivi permanent.

Développement : une équipe aide au développement analyse les besoins afin d'assurer des conditions de vie plus décentes. Les sites, très différents par les populations qui les habitent, ne révèlent pas les mêmes attentes. L'objectif est de développer des aides à l'éducation, construire des bâtiments pour assurer la sécurité ou apporter l'hygiène nécessaire.

Parrainages : une équipe parrainage assure le suivi (fiches interview) et l'acheminement des parrainages sur le terrain en faveur des sites ou personnes parrainées (enfants, adolescents mais aussi personnes âgées).

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, du règlement 2018-06, modifié par le règlement ANC N° 2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

■ Règles et méthodes comptables

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

■ Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 668			18 668
Immobilisations incorporelles	18 668			18 668
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	288 805			288 805
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	7 575			7 575
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 703			9 703
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	306 083			306 083
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		56 964		56 964
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 156			1 156
Immobilisations financières	1 156	56 964		58 120
ACTIF IMMOBILISE	325 907	56 964		382 871

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			56 964	56 964
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			56 964	56 964
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Dans le cadre de la succession de Madame POULLIN, l'association a bénéficié de la mutation des titres dépendant de la succession en date de mars 2009 :

- inscription en compte nominatif pur de 256 titres de la Société TOTAL SA
- inscription en compte nominatif pur de 6 titres de la Société ARKEMA
- inscription en compte nominatif pur de 218 titres AIR LIQUIDE

L'évaluation de ces titres est faite au cours du jour du transfert de propriété, soit le 4 mars 2009 pour les titres Air Liquide et le 20 mars 2009 pour les titres Total et Arkema.

Cours Total : 37,94 €/ soit un total de 9 712,64 €

Cours Arkema : 12,17 € / soit un total de 73,02 €

Cours Air Liquide : 61,03 € / soit un total de 13 304,54 €

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*

Montant total de l'évaluation des titres : 23 090,20 €

Le 28 Mai 2010, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 15 détenues, soit au total 14 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif pur passe donc de 218 à 232.

Le 31 Mai 2012, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 25 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif pur passe donc de 232 à 257.

Le 2 Juin 2014, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 27 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif passe donc de 257 à 284.

Le 1er Juillet 2015, AMTM a acquis 3 actions Total pour un montant de 126,06€. Le nombre de titres Total inscrit en compte nominatif pur passe donc de 256 à 259.

Le 14 Septembre 2016, AMTM a acquis 36 actions Air Liquide pour un montant de 2736,00€.
Le nombre de titres Air Liquide inscrit en compte nominatif passe donc de 284 à 320.

Le 23 Juin 2016, AMTM a acquis 4 actions Total pour un montant de 153,04€.

Le 14 Octobre 2016, AMTM a acquis 4 actions Total pour un montant de 152,00€.
Le nombre de titres Total inscrit en compte nominatif pur passe donc de 259 à 267.

Le 22 mars 2017, AMTM a acquis 3 actions Total pour un montant de 133,92€.
Le nombre de titres Total inscrit en compte nominatif pur passe donc de 267 à 270.

Le 13 octobre 2017, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues

Notes sur le bilan

avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 34 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif passe donc de 320 à 354.

Le 11 avril 2018, AMTM a acquis 3 actions Total pour un montant de 137,10€.

Le nombre de titres Total inscrit en compte nominatif pur passe donc de 270 à 273.

Le 9 octobre 2019, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 38 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif passe donc de 354 à 392.

Le 8 juin 2022, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 10 détenues avec une majoration de 10% par titre bénéficiant de la prime de fidélité, soit au total 42 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif passe donc de 392 à 434.

Le 15 juin 2022, ATMTM a cédé les 6 titres ARKEMA pour 620,70€.

Le montant total de l'évaluation des titres au 31/12/22 est de 26 455,30 €.

Le montant total de l'évaluation des titres au 31/12/23 est de 26 455,30 €.

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 668			18 668
Immobilisations incorporelles	18 668			18 668
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	69 799			69 799
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	7 232	342		7 575
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 703			9 703
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	86 734	342		87 077
ACTIF IMMOBILISE	105 403	342		105 745

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Pour rappel, en date du 24 avril 2013, le conseil d'administration a pris la décision de ne plus doter des amortissements pour le bâtiment du siège social à partir du 1er janvier 2012. La valeur nette comptable du bâtiment siège social dans le bilan au 31 décembre 2012 est inférieure à la valeur vénale du marché actuel.

Aucun ajustement ne sera effectué pour les amortissements cumulés au 31 décembre 2011 qui seront

Notes sur le bilan

maintenus.

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 183 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 156		1 156
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 640	2 640	
Charges constatées d'avance	15 388	15 388	
Total	19 183	18 027	1 156
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	1 301
Total	1 301

Notes sur le bilan

Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Nombre	Cours unitaire d'achat	Valeur boursière unitaire	Valeur boursière du portefeuille	Plus-value latente
TOTAL ENERGIE	256,00	37,94	61,60	15 770	6 057
TOTAL ENERGIE	3,00	42,02	61,60	185	59
TOTAL ENERGIE	4,00	38,26	61,60	246	93
TOTAL ENERGIE	4,00	38,00	61,60	246	94
TOTAL ENERGIE	3,00	44,64	61,60	185	51
TOTAL ENERGIE	3,00	45,70	61,60	185	68
AIR LIQUIDE	218,00	61,03	176,12	38 394	25 090
AIR LIQUIDE	274,00	15,72	176,12	48 257	43 950
AIR LIQUIDE	42,00				
				103 468	75 441

En date du 17 décembre 2012, nous avons procédé à la fermeture de notre compte Crédit du nord Valeurs mobilières de placement et porté les fonds disponibles sur un Livret A.

En date du 31 mars 2015, nous avons procédé à la fermeture du compte Standard Chartered en roupies.
Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Le compte Standard Chartered en euros a également été clôturé en 2016.

Les comptes à la BNP ont été clôturé en novembre 2022.

En 2023, la banque Crédit du nord a fusionné avec la Société Générale.

Cette même année, AMTM a ouvert un compte bancaire en ligne CONVERA pour réaliser les virements à l'étranger.

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise			Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes		
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves hors activités sociales		-4 747		-4 747	
Réserves des activités sociales					
RAN hors activités sociales	300 398			4 747	295 651
RAN des activités sociales					
Exc.ou Déficit hors activ.sociales	-4 747	4 747	47 168		47 168
Exc.ou Déficit des activités sociales					
Situation nette	295 651		47 168		342 819
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	295 651		47 168		342 819

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 35 263 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 869	22 869		
Dettes fiscales et sociales	12 395	12 395		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	35 263	35 263		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	3 973
Humanitaire factures non parvenues	29 317
Total	33 289

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatés d'avance	15 388		
Total	15 388		

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Autres informations

Effectif

A partir du 1er juillet 2016, l'association a compté cinq salariés : 2 cadres dont un à temps plein et 3 employés à temps partiel.

En date du 1er novembre 2018, Monsieur Eric Russenberger, a pris sa retraite.

A compter du 1er septembre 2020, l'association a eu à nouveau cinq salariés : 3 cadres dont un à temps plein et 2 employés à temps partiel.

Sylvie Gosselin a quittée ses fonctions de trésorière fin septembre 2021. Elle a été remplacée par un prestataire extérieur, le cabinet comptable BDO de Fontenay le Comte pour assurer le suivi de la comptabilité et par un bénévole pour les fonctions de trésorier.

A compter de août 2023, Nicole Collin, n'est plus salariée de AMTM. Elle reste bénévole au sein de l'association.

Depuis cette date, l'association a 3 salariés : 2 cadres dont un à temps plein et 1 employés à temps partiel.

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Suite au vote de l'Assemblée Générale 2005, une rémunération est allouée au Président de l'Association.

Cette rémunération est assujettie au régime général de la sécurité sociale.

Montant mensuel brut versé : 1 830,73 euros correspondant à un 2/5ème de temps plein.

Suite au vote du Conseil d'Administration du 16 décembre 2009, une rémunération est allouée à La Trésorière de l'Association.

Cette rémunération est assujettie au régime général de la sécurité sociale. Montant mensuel brut versé : 1 086,55 euros correspondant à 1,75/5ème de temps plein.

Laurent Charbonnier, Président, a souhaité quitter son poste après la tenue de l'Assemblée Générale du 26 juin 2016. Salarié depuis 1995, une prime de départ d'un montant équivalent de 4 mois de salaire lui a été accordée au regard de l'ensemble de son travail et de son bilan après 15 années de présidence, il aura le titre de Président d'Honneur (voté au CA du 26 Juin 2016).

Nathalie Jauffret a pris le relais à la présidence d'AMTM. Sur les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019, elle n'a perçu aucune rémunération.

Suite au vote du Conseil d'Administration du 30 septembre 2020, une rémunération lui a été allouée. Cette rémunération est assujettie au régime général de la sécurité sociale.

Montant mensuel brut versé : 1 807,00 euros correspondant à 2,70/5ème de temps plein.

Autres informations

Sur l'exercice 2020, la Présidente, Nathalie Jauffret a perçu une rémunération à compter du 1er septembre 2020.

Sur l'exercice 2021, la Présidente, Nathalie Jauffret a perçu une rémunération sur tout l'exercice. Sylvie Gosselin, trésorière, a quitté son poste en septembre 2021. Salariée depuis 2009, une prime de départ lui a été accordée au regard de l'ensemble de son travail pour l'association.

Sur l'exercice 2022, la Présidente, Nathalie Jauffret a perçu une rémunération sur tout l'exercice.

Sur l'exercice 2023, la Présidente, Nathalie Jauffret a perçu une rémunération sur tout l'exercice.

Donations

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*

Modification de la périodicité des reçus fiscaux

Du fait de la mise en place de la nouvelle base informatique Myriade, la périodicité de l'émission des reçus fiscaux a été modifiée en 2014. Un reçu global, regroupant tous les types de versements fait par la personne, est envoyée en début d'année suivante.

Contribution volontaire en Nature

Les heures de travail du bénévolat, étant difficilement valorisables de manière fiable, ne figurent pas dans les comptes de l'association.

Autres informations

Fonds dédiés

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Ressources provenant de la générosité du public

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours.	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
<i>Parrainages</i>		127 139	258 135		258 725	127 729	
<i>Don de fonction</i>		14 314	13 456		12 120	12 978	
<i>Kit hygiène+covid</i>		12 996	6 800			6 196	
<i>Spiti</i>		3 829	690		200	3 339	
<i>Affectés divers</i>		7 472	5 795		6 268	7 945	
<i>Cercle santé</i>		18 116	9 567		9 394	17 943	
<i>Construction Paly</i>		1 218				1 218	
<i>Seisme</i>		12 854	4 550		1 200	9 504	
<i>Hépatite B</i>		6 956	1 413			5 543	
<i>Ophtalmo</i>		8 028	524			7 504	
<i>Sweat dream</i>		3 423				3 423	
<i>Chirurgie</i>		8 077	2 638			5 439	
<i>Suruk cluny</i>		9 513	500			9 013	
<i>Trousse scolaire</i>		9 571	105		115	9 581	
<i>Emploi+gynéco fe</i>		16 841	600			16 241	
<i>Eau et énergie</i>		5 937	4 267		18 177	19 847	
<i>Ecole Dolpo</i>		54 985				54 985	
<i>Salaire Népal</i>		290	290				
<i>Fond solidarité</i>		12 056	2 970			9 086	
<i>Fonctionnement</i>		9 520	9 520				
<i>Urgence covid</i>		6 225				6 225	
<i>Dentaire</i>		9 680	6 242		176	3 614	
<i>Jeux et loisirs</i>		11 298	458			10 840	
<i>Informatique</i>		34 567	16 207		200	18 560	
<i>Embauche</i>		4 760				4 760	
<i>Construction OSC</i>			10 400		11 625	1 225	
<i>Des vêtements pr</i>					8 372	8 372	
Sous total		409 665	355 127		326 572	381 110	
<i>Terrain</i>		181 220				181 220	
Sous total		181 220				181 220	
TOTAL		590 885	355 127		326 572	562 330	

Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	31-déc-23	31-déc-22	Ecart		31-déc-23	31-déc-22	Ecart
	(A)	(B)	(A-B)		(C)	(D)	(C-D)
EMPLOI				RESSOURCE			
Missions Sociales							
Achats et variation de stocks	246	946	(700)	Cotisations	73 904	75 114	(1 210)
Services extérieurs	41 547	35 339	6 208	Subventions	7 500		7 500
Impôts et taxes	135	144	(9)	Dons des particuliers et des			
Charges de personnel	32 528	35 230	(2 702)	Entreprises-Dons de Fonctions	162 890	166 862	(3 972)
Charges humanitaire sur le terrain	114 449	96 398	18 051	Abandons de frais	12 897	12 904	
Charges parrainages	258 135	269 834	(11 699)	Parrainages	323 406	330 083	(6 677)
Autres charges d'exploitation	290	0	290	Produits des manifestations	15 898	15 252	647
Dotations aux amortissement et				Autres produits d'exploitation	2 554	40	2 514
provisions d'exploitation		0	0	Legs	56 964	47 599	9 365
<i>Sous total (a)</i>	447 330	437 891	9 439	Produits financiers	6 735	3 523	3 212
Engagements à réaliser sur				Produits exceptionnels	0	621	(621)
ressources affectées (1)				<i>Sous Total</i>	662 747	651 997	11 379
humanitaire	429 841	449 466	(19 625)	Report engagements sur			
parrainages	127 729	127 139	590	ressources affectées (2)			
<i>Sous total (b)</i>	557 570	576 605	(19 035)	humanitaire-collecte de fonds	463 746	447 733	16 013
<i>Sous total missions sociales (a+b)</i>	1 004 900	1 014 496	(9 596)	parrainages	127 139	132 907	(5 768)
Collecte de fond				<i>Sous Total</i>	590 885	580 640	10 245
Achats et variation de stocks	2 158	7 046	(4 888)				
Services extérieurs	26 322	35 627	(9 305)				
Impôts et taxes			0				
Charges de personnel			0				
Autres charges d'exploitation	0	0					
Dotations aux amortissement et							
provisions d'exploitation	0	0					
charges exceptionnelles diverses			0				
<i>Sous total (d)</i>	28 480	42 673	(14 193)				
Engagements à réaliser sur							
ressources affectées							
collecte de fonds	0	0					
<i>Sous total (e)</i>	0	0					
<i>Sous total collecte de fonds (d+e)</i>	28 480	42 673	(14 193)				
Fonctionnement							
Achats et variation de stocks	3 843	3 727	116				
Services extérieurs	60 010	55 783	4 227				
Impôts et taxes	2 785	2 657	128				
Charges de personnel	87 397	89 801	(2 404)				
Autres charges d'exploitation	175	6	169				
Charges financières			0				
Dotations aux amortissement et							
provisions d'exploitation	342	538	(196)				
charges exceptionnelles diverses		73	(73)				
Impôts Société	875	447	428				
<i>Sous total (f)</i>	155 427	153 032	2 395				
Report en fonds dédiés sur							
ressources affectées							
Fonctionnement	4 760	14 280	(9 520)				
<i>Sous total (g)</i>	4 760	14 280	(9 520)				
<i>sous total fonctionnement (f+g)</i>	160 187	167 312	(7 125)				
Bénévoles contributions gratuites							
Services extérieurs	12 897	12 904					
<i>Sous total (h)</i>	12 897	12 904					
Total des Emplois	1 206 464	1 237 385	(21 394)	Total des Ressources	1 253 632	1 232 637	20 995
EXCEDENT-DEFICIT	47 168	(4 748)					
total général	1 253 632	1 232 637		total général	1 253 632	1 232 637	
Valorisation des contributions				Valorisation des contributions			
gratuites				gratuites			
Total général après valorisation des				Total général après valorisation			
contributions gratuites	1 253 632	1 232 637		des contributions gratuites	1 253 632	1 232 637	
Capacité d'autofinancement	47 510	(4 210)					

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes